

AU FIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°1 ANNÉE 2024

Pays : France

Région : Ile de France

Département : Yvelines

Arrondissement : Mantes-la-Jolie

Canton : Bonnières sur Seine

Code commune : 78325

Code postal : 78580

Population : 613 habitants

Superficie : 7,77 km²

Maire : Jean-Claude Langlois



Table des matières

EDITORIAL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
COMPTE-RENDUS DES CONSEILS	5
BUDGET MUNICIPAL : BUDGET REALISE 2023 ET BUDGET PREVISIONNEL BP 2024	6
FONCTIONNEMENT	6
INVESTISSEMENT	6
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	7
TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU PONT.....	7
MATERIALIZATION DE PLACES DE PARKING CLOS DES VERGERS.....	7
ARRETES DE CIRCULATION RUE DE GOUSSONVILLE, RUE D'HARGEVILLE ET SIGNALISATION	7
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS	8
LA COLLECTE DE DONS POUR NOTRE EGLISE EST TOUJOURS EN COURS A LA FONDATION DU PATRIMOINE	10
APPEL AUX DONS.....	11
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	13
RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024 A JUMEAUVILLE	13
COMPOSITION DU PARLEMENT EUROPEEN.....	14
RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES A JUMEAUVILLE.....	15
ETAT-CIVIL	16
CEREMONIE DU 8 MAI.....	16
FESTIVITES DU 13 JUILLET 2024	17
DISTRIPAIN ET VIENNOISERIES.....	18
LES FOOD-TRUCKS.....	18
ANIMAUX ERRANTS SUR LA COMMUNE DE JUMEAUVILLE	19
SAISON DE CHASSE 2024-2025	19
UN CONSEILLER VOLTALIS A JUMEAUVILLE	20
CONTROLE SANITAIRE DES EAUX A JUMEAUVILLE	21
IDENTITE NUMERIQUE CERTIFIEE EN MAIRIE : LANCEMENT DU DEPLOIEMENT PROGRESSIF	22
PASS +	23
COMMISSION ACTIONS SOCIALES	24
REPAS DES JUMEAUUILLOIS	24
ACTIONS TOUJOURS EN COURS	24
NOUVEAU	24
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D' ACTIONS SOCIALES JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN.....	24
SANTE	25
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION	28
LES JEUX OLYMPIQUES EN FRANCE	28
VILLAGE ITINERANT GPS'OLYMPIQUE : VIVRE LES JO 2024 AU CŒUR DU TERRITOIRE	28
BUDGET 2024 GPSEO	29
A VOS VOITURES !	30
LA CARTE VERTE D' ASSURANCE VEHICULES IMMATICULES A DISPARU AU 1 ^{ER} AVRIL 2024	30
PERMIS DE CONDUIRE.....	30
PEAGE A FLUX LIBRE	31
INFORMATION DECHETS	32
GESTES CITOYENS & ECOLOS	33
REGLES DE VIE ET DE BON VOISINAGE A JUMEAUVILLE	33

ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	35
VIE SCOLAIRE	35
VACANCES SCOLAIRES 2024-2025	35
FESTIVITES DE NOËL 2023	35
SORTIES SCOLAIRES	37
PISCINE	38
LES MATINEES D'EVEIL.....	39
VIE ASSOCIATIVE	40
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS	40
LA BIBLIOTHEQUE	41
LES ARTS JUMEAUUILLOIS.....	42
FETES ET ANIMATIONS.....	43
JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI	45
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE	46
COURS COLLECTIFS DE PILATES.....	47
YOGA	47
TENNIS	48
UN PIED DEVANT L'AUTRE.....	49
DANSE ORIENTALE.....	50
TAI JITSU.....	51
TEMPO	51
LES PROFESSIONNELS	52
NUMEROS UTILES.....	54

Comité de rédaction :

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie-Laure LAROCHE, Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé et distribué par nos soins en 330 exemplaires, en juillet 2024 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Que le temps passe vite, nous voilà déjà fin Juillet.

Juillet, mois des résultats d'examens, mois des vacances et mois pas de tout repos pour les agriculteurs tributaires de dame nature pour la moisson.

J'ai également une pensée pour les personnes qui ont perdu un être cher.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants merci d'avoir choisi notre village pour vous installer.

Je vais de nouveau pousser un grand coup de gueule. Quand on vient me trouver en Mairie pour des doléances sur la sécurité dans le village, de la réglementation, du stationnement sur les trottoirs qui obligent les poussettes et les enfants qui vont à l'école à marcher sur la route. Ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention des Jumeauvillois dans les précédents bulletins et par de longues périodes de sensibilisation de la gendarmerie. Donc, cette même gendarmerie est passée à la verbalisation et bien - sûr ça fâche !!! Que faire ????

Et puis quelques mots pour les dépôts sauvages, c'est une calamité. Je suis complètement dépité, par l'incivisme d'entrepreneurs qui pour gagner un peu plus d'argent bennent des camions entiers (de gravats, de bois, etc....). Si vous voyez des circulations suspectes en soirée voire la nuit, relevez les numéros de téléphone ou les plaques d'immatriculation pour aider la gendarmerie. Quelles solutions pour lutter et faire cesser ces pratiques et les incivilités toujours plus grandissantes.

Les gros travaux de l'église sont terminés. Je pense une réouverture après les grandes vacances. Mais pour cela, il faut faire un grand ménage à l'intérieur. Je suis à la recherche de bonnes volontés, pour y revoir bientôt des mariages, des baptêmes et malheureusement des enterrements. Il faut qu'elle redevienne agréable et chaleureuse. Enfin, je remercie mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication, les enseignants, les présidents d'associations et les bénévoles pour leur dévouement, les employés municipaux pour leur travail réalisé tout au long de l'année.

Lors du 13 juillet, nous avons pu partager un bon moment de convivialité et un très bon repas. Par ces temps sombres et mouvementés, c'est bien sympa.

Bon été à tous et bonnes vacances et surtout prenez bien soin de vous et de vos familles.

Le Maire

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville, après leur validation au conseil suivant.

N'hésitez pas à les consulter pour plus de détails :

<http://mairie-jumeauville.fr>

Les procès-verbaux des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux dans le village, seule la liste des délibérations est affichée suite à la réforme du 1^{er} juillet 2022, adoptée par le conseil municipal du 28 juin 2022.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Mars 2024 N°26

0. Compte rendu du conseil municipal du 19 Décembre 2023 : Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, l'approuve à l'unanimité
1. Demande de fonds de concours à GPS&O pour des travaux d'installation d'une pompe à chaleur dans la Salle Polyvalente
2. Demande de fonds de concours à GPS&O pour des travaux d'enfouissement des réseaux de basse tension Grande Rue
3. Référent déontologue des élus mutualisé
4. Repas des Jumeauvillois
5. Promesse de vente terrain 101 Grande Rue
6. Motion de soutien au Département des Yvelines
7. Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER)
8. GPS&O - Rapport d'activité et développement durable 2023
9. Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Installation d'une pompe à chaleur à la salle polyvalente de la commune
10. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 avril 2024 N°27

0. Compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2024 : Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, l'approuve à l'unanimité
1. Numérotation des rues
2. Provisions sur créances
3. Convention de gestion relevant de la compétence voirie entre la CU GPS&O et la commune de Jumeauville
4. Suppression de la caisse des écoles
5. Comptes de gestion 2023 du receveur
6. Compte administratif 2023
7. Affectation des résultats 2023
8. Vote des taxes directes locales
9. Subventions communales aux associations
10. Budget primitif 2024
11. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2024 N°28

0. Compte rendu du conseil municipal du 2 avril 2024 : Le conseil municipal, après avoir pris en compte les modifications demandées par M. Cochin approuve le compte rendu à l'unanimité
1. Permanences élections européennes
2. Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire
3. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2024 n° 29

0. Compte rendu du conseil municipal du 21 mai 2024 : Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance l'approuve à l'unanimité
1. Numérotation de rue
2. Tarifs communaux
3. Tarif repas du 13 juillet 2024
4. Désignation des membres de la commission des affaires scolaires
5. Permanences élections législatives
6. Informations et questions diverse

BUDGET MUNICIPAL : BUDGET REALISE 2023 ET BUDGET PREVISIONNEL BP 2024

Fonctionnement

Dépenses	CA 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	173 581,16 €	174 760,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	207 467,76 €	241 485,05 €
014 - Atténuations de produits	62 551,00 €	80 072,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	40 121,29 €	60 418,90 €
66 - Charges financières	14 221,48 €	41 800,00 €
67 - Charges spécifiques	111,12 €	1 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	1 627,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	132 251,90 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 550,48 €	38 375,00 €
Total général	510 604,29 €	771 789,85 €

Recette	CA 2023	BP 2024
013 - Atténuations de charges	15 088,12 €	500,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes dive	98 783,08 €	118 200,00 €
731 - Fiscalité locale	402 868,44 €	396 052,00 €
73 - Impôts et taxes	12 061,26 €	40 786,00 €
74 - Dotations et participations	33 636,47 €	32 457,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	32 591,95 €	71 300,00 €
76 - Produits financiers	12,05 €	12,00 €
77 - Produits spécifiques	275,84 €	500,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	25 824,00 €
002 - Solde d'exécution de la section de Fonctionnem	0,00 €	86 158,85 €
Total général	595 317,21 €	771 789,85 €

Investissement

Actif	CA 2023	RàR 2023/2024	BP 2024
20 - Immobilisations incorporelles	2 948,40 €		3 540,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	12 911,86 €		12 912,00 €
21 - Immobilisations corporelles	8 856,05 €		110 179,91 €
23 - Immobilisations en cours	824 049,44 €	135 468,73 €	2 060,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	40 308,47 €		345 951,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		25 824,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		58 631,00 €
Total général	889 074,22 €	135 468,73 €	559 097,91 €

Passif	CA 2023	RàR 2023/2024	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	57 836,81 €		111 784,00 €
13 - Subventions d'investissement	388 603,09 €	189 768,90 €	26 350,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	351 300,00 €		11 500,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €		132 251,90 €
024 - Produits de cessions	0,00 €		71 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 550,48 €		38 375,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		58 631,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	139 430,01 €		54 905,84 €
Total général	949 720,39 €	189 768,90 €	504 797,74 €

Dépenses Investissement + RAR	694 566,64 €
Recettes investissement + RAR	694 566,64 €
Equilibre Investissement	- €

LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Travaux de voirie rue du pont



La rue du pont était bien mal en point.

Des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés par GPS&O qui en a profité pour rénover également le réseau d'eau souterrain vieillissant.



Matérialisation de places de parking Clos des Vergers



Les riverains du clos des Vergers ont fait l'objet de verbalisation pour stationnement sur les trottoirs.

Afin d'éviter de nouvelles contraventions, la mairie a demandé à GPS&O le marquage de places de parking.

Arrêtés de circulation Rue de Goussonville, Rue d'Hargeville et signalisation

Au carrefour de la Rue de Goussonville et de la Ruelle Verte :

- les usagers circulant sur la ruelle Verte en direction de la rue de Goussonville devront marquer un STOP et céder la priorité aux véhicules arrivant de la droite.
- les usagers descendant la rue de Goussonville devront marquer un STOP au croisement avec la ruelle Verte et céder la priorité aux véhicules arrivant de la droite.

Rue d'Hargeville

- La circulation des véhicules dont le poids total est supérieur à 10 tonnes exceptés les engins agricoles et desserte locale sera interdite sur la rue d'Hargeville à partir du croisement avec la route de Goupillières et du croisement avec la Grande rue.
- Les usagers montant la rue d'Hargeville devront marquer un STOP au croisement avec la rue du Pont et céder la priorité aux véhicules venant de la droite.

Rue de Goussonville

La circulation des véhicules dont le poids total est supérieur à 10 tonnes exceptés les engins agricoles et desserte locale sera interdite sur la rue de Goussonville dans les deux sens.



Attention !

Les contrôles de police concernant notamment la vitesse et les stationnements s'intensifient sur la commune.

Pour éviter les verbalisations, respectez le code de la route et la signalisation

Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens



Les travaux de sécurisation de l'église, pose d'une voûte lambrissée dans la nef, restauration de la toiture, des charpentes et du clocher, démolition et reconstruction du pignon ouest, ... sont terminés, restent quelques petites corrections à apporter avant de réceptionner l'ouvrage avec les entreprises. L'église est désormais consolidée, on l'espère « pour quelques siècles ». Après ces lourds travaux, et un bon nettoyage, l'église pourrait rouvrir ses portes dès septembre (Toutes les bonnes volontés pour nous aider à remettre l'église en état sont les bienvenues. Se faire connaître en mairie ou auprès du maire).

Bien sûr, l'église n'est pas complètement restaurée, le chœur et les chapelles latérales nécessitent encore de gros travaux. Mais chaque chose en son temps.





La Collecte Nationale

Le 22 avril en fin de journée, un appel téléphonique de la Fondation du patrimoine nous apprenait la bonne nouvelle : l'église Saint-Pierre-ès-Liens figurait parmi les cent premiers lieux de culte retenus par la collecte nationale lancée par Emmanuel Macron le 15 septembre 2023 pour le patrimoine religieux. A ce jour, le montant de l'aide n'est pas encore connu.

Des reportages et articles de journaux ont été réalisés à cette occasion (à retrouver sur Internet) :

- ✚ Reportage télévisé sur C NEWS dans l'émission « En quête d'esprit » du 28 avril 2024 : « **Soutien au patrimoine religieux : la liste dévoilée** ».
- ✚ Reportage Europe 1 bonjour, diffusé le 26 avril 2024 : « **C'est un monument, il faut le conserver : l'église de Jumeauville va bénéficier de la collecte pour le patrimoine religieux** ».
- ✚ Magazine « famille chrétienne » du 4 mai 2024 : **Édifices religieux en péril : « Il était impensable de perdre notre église »**
- ✚ Le parisien du 20 mai 2024 : **La petite église est sauvée !** « *Ses portes sont closes mais elle tient encore debout au milieu du village. Et c'est déjà ça. L'église de Jumeauville (Yvelines), qui menaçait de tomber en ruine, est aujourd'hui considérée comme sauvée, après plusieurs années de fastidieuses démarches, de longues études et de lourds travaux pour la petite municipalité de 650 habitants nichée entre Maule et Septeuil...* ».
- ✚ Courrier de Mantes du 29 mai 2024 : **Le retour du temps des cérémonies approche** « *fermée au public depuis 2020, l'église Saint-Pierre-Ès-Liens achève sa mue. Les travaux de restauration de la charpente au-dessus de la nef et de la toiture s'achèvent. La municipalité espère une réouverture dans les semaines qui arrivent* ».

Ces travaux n'ont pu se réaliser que grâce aux subventions obtenues auprès de l'État, la Région Ile de France, le Conseil départemental des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et les dons reçus via la Fondation du patrimoine.



Yvelines
Le Département



La collecte de dons pour notre église est toujours en cours à la Fondation du patrimoine,



L'aide de la Fondation du Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-le-patrimoine-religieux-de-nos-villages>

Appel aux dons Fondation du Patrimoine

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

Les dons réalisés en faveur de notre église sont éligibles à une réduction d'impôt portée à 78%. Elle s'applique aux dons de particuliers jusqu'à 1 000 € effectués entre le 15 septembre 2023 et le 31 décembre 2025 via la Fondation du patrimoine. Au-delà de 1 000 € les mesures fiscales habituelles s'appliquent (soit 66% du don réductible).

Concernant le mécénat des donateurs au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et des entreprises, les mesures fiscales restent inchangées (soit respectivement 75% du don réductible dans la limite de 50 000 € et 60%).

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Les dons viennent minorer la part communale obligatoire. Nous comptons sur votre générosité pour nous aider à financer la restauration de notre église, patrimoine remarquable de notre village.

A ce jour, le montant des dons s'élève à 34 144,70 €

Nous remercions chaleureusement les donateurs connus ou anonymes de leur générosité

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine - PuriStat 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20

idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 Grande rue
78580 Jumeauville
mairie.jumeauville@wanadoo.fr
www.mairie-jumeauville.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église
Saint-Pierre-ès-Liens
de Jumeauville
Yvelines

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photos de couverture : © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintPlus - Ne pas jeter sur la voie publique

► Nos partenaires



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

DESCRIPTION DU PROJET

◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens fut brûlée par les protestants le 15 juillet 1585, en même temps que le château situé au-dessus. La tradition rapporte que Guillaume "le bâtard", plus tard "le Conquerant", séjourna longtemps dans ce château. Reconstruite sur les mêmes fondations, l'église actuelle fut érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des clochers romans de campagne, haut et massif en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtière. On y accède par un long escalier qui mène à un caquetoire latéral très fermé.

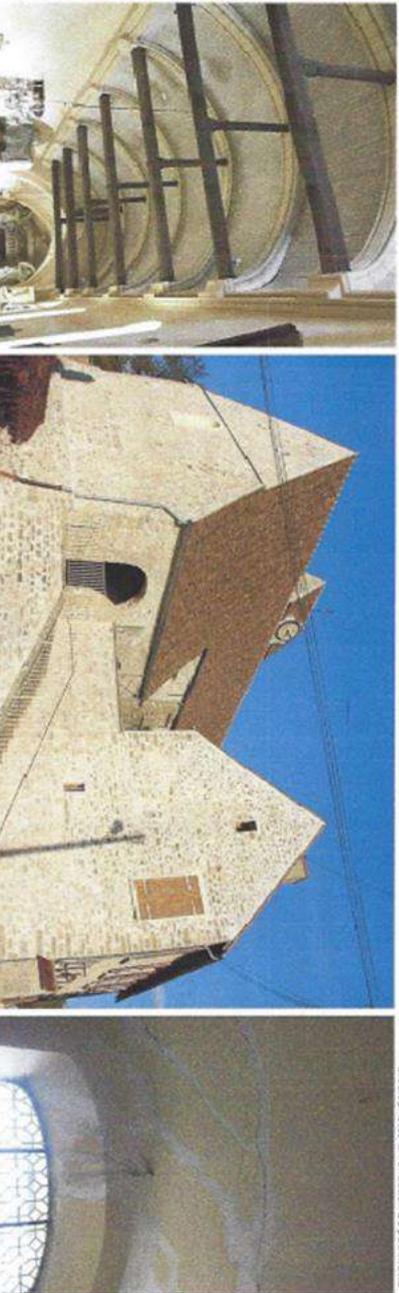
Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales interrompent le pavage de tommettes à l'entrée du choeur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble "Tehan de Frieder", seigneur du Jumeauville et du Bois Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables, on remarque de massives colonnes cannelées, des frontons brisés, des draperies de plâtre et une surprenante frise de tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire et le banc d'œuvre construits par un menuisier du village voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur aujourd'hui.

◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé les siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des relevés complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations.

Des travaux permettant la sécurisation de la voûte ont été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade. Ces désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées horizontales risquant à terme sa chute sur la voie publique. A la suite de ces travaux, l'église sera rouverte aux cérémonies et processions. De plus, des concerts Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des années précédentes, pourront être renouvelés.

Montant des travaux	800 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Deuxième semestre 2021



Credit photos © Fondation du patrimoine

Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Et l'acompte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsidiaires à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74624

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Reduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
 Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
 Réduction d'impôt de 40% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

Résultats des élections européennes du 9 juin 2024 à Jumeauville

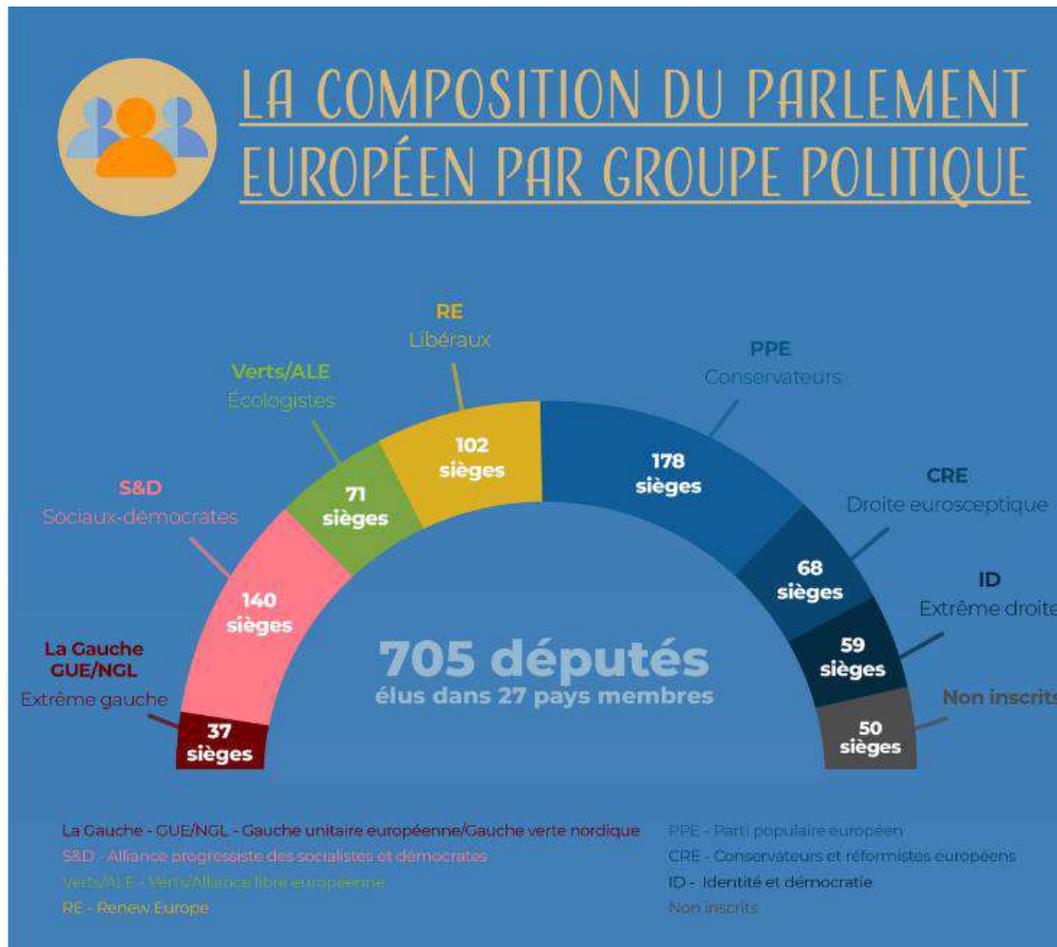
Nombre d'électeurs inscrits :	485
Nombre de votants :	278
Nombre de bulletins blancs :	3
Nombre du bulletins nuls :	2
Nombre de suffrages exprimés :	273

N°	NOM du candidat tête de liste	Suffrages obtenus
1	Liste conduite par M. DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard - HUMANITE SOUVERAINE	0
2	Liste conduite par M. PONGE Philippe - POUR UNE DEMOCRATIE REELLE	0
3	Liste conduite par Mme MARECHAL Marion - LA FRANCE FIERE	20
4	Liste conduite par Mme AUBRY Manon - LA FRANCE INSOUmise	17
5	Liste conduite par M. BARDELLA Jordan - LA FRANCE REVIENT !	89
6	Liste conduite par Mme TOUSSAINT Marie - EUROPE ECOLOGIE	13
7	Liste conduite par m. AZERGUI Nagib - FREE PALESTINE	0
8	Liste conduite par MME THOUY Hélène - PARTI ANIMALISTE	4
9	Liste conduite par M. TERRIEN Olivier - PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	0
10	Liste conduite par Mme ZORN Caroline - PARTI PIRATE	0
11	Liste conduite par Mme HAYER Valérie - BESOIN D'EUROPE	43
12	Liste conduite par M. ALEXANDRE Audric - PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPEENS	0
13	Liste conduite par Mme CHOLLEY Marine - ÉQUINOXE	0
14	Liste conduite par M. WEHRLING Yann - ECOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	1
15	Liste conduite par M. ASSELINEAU François - Liste ASSELINEAU- FREXIT	3
16	Liste conduite par M. SIMONIN Michel - PAIX ET DECROISSANCE	0
17	Liste conduite par M. FORTANE Jean-Marc - POUR UNE AUTRE EUROPE	0
18	Liste conduite par M. BELLAMI François-Xavier - LA DROITE	28
19	Liste conduite par Mme ARTHAUD Nathalie - LUTTE OUVRIERE	1
20	Liste conduite par M. LARROUTUROU Pierre - CHANGER L'EUROPE	2
21	Liste conduite par M. RENARD-KUZMANOVIC Georges - NOUS LE PEUPLE	1
22	Liste conduite par Mme LABIB Selma - POUR UN MONDE SANS FRONTIERES	1
23	Liste conduite par Mme ADOUE Camille - POUR LA PAIX, LE PAIN	0
24	Liste conduite par M. PHILIPPOT Florian - L'EUROPE ÇA SUFFIT !	0
25	Liste conduite par M. HUSSON Edouard - NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS	0
26	Liste conduite par M. BONNEAU Pierre-Marie - FORTERESSE EUROPE	0
27	Liste conduite par M. GLUCKSMANN Raphaël - REVEILLER L'EUROPE	43
28	Liste conduite par M. HOAREAU Charles - NON A L'UE ET A L'OTAN	0
29	Liste conduite par M. ASSALE Jean - ALLIANCE RURALE	3
30	Liste conduite par M. LALANNE Francis - FRANCE LIBRE	0
31	Liste conduite par M. LACROIX Guillaume - EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	0
32	Liste conduite par Mme ELMAYAN Lorys - LA RUCHE CITOYENNE	0
33	Liste conduite par M. DESFONTAINES Léon - GAUCHE UNIE	3
34	Liste conduite par M. COSTE-MEUNIER Gaël - DEFENDRE LES ENFANTS	0
35	Liste conduite par M. GOVERNATORI Jean Marc - ÉCOLOGIE AU CENTRE	1
36	Liste conduite par M. TRAORE Hamada - DEMOCRATIE REPRESENTATIVE	0
37	Liste conduite par Mme PASTA D'ILLIERS Laure - ESPERANTO	0
38	Liste conduite par M. GRUDE Patrice - LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE	0
	TOTAL	273

A l'issue des résultats des élections européennes, le 9 juin dernier, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. La mairie a donc dû organiser les élections législatives anticipées en seulement 20 jours.

Composition du parlement Européen

De 2019 à 2024, composition du parlement



81 députés européens seront élus en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen compte 720 députés contre 705 en 2019.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés dépend du nombre de votes recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, les électeurs ne peuvent donc pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

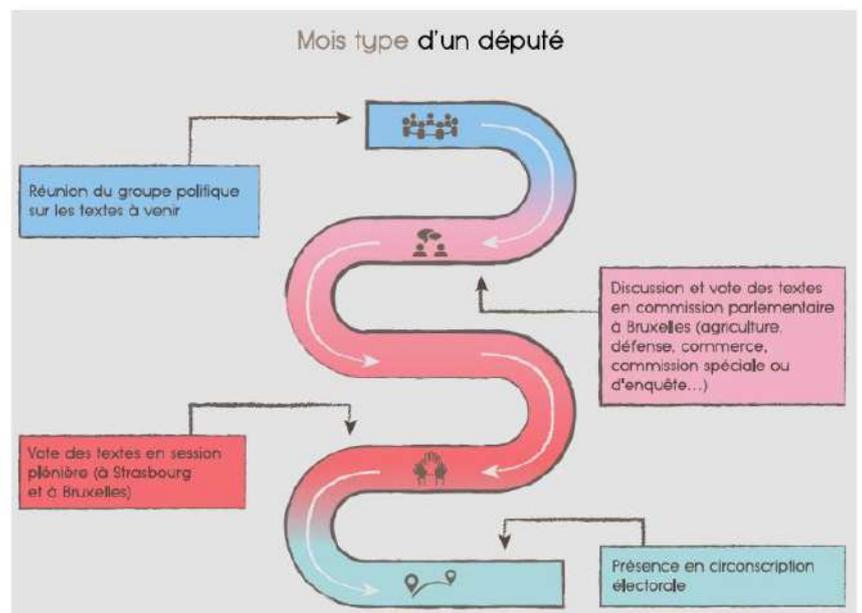
Les députés européens et leurs activités

Le député peut aussi assurer une variété d'autres fonctions parmi lesquelles :

- Être en charge d'un projet de loi (rapporteur)
- Représenter son groupe politique dans une commission (coordinateur)
- S'occuper de l'administration au sein du bureau du Parlement européen (président, vice-présidents et questeurs)

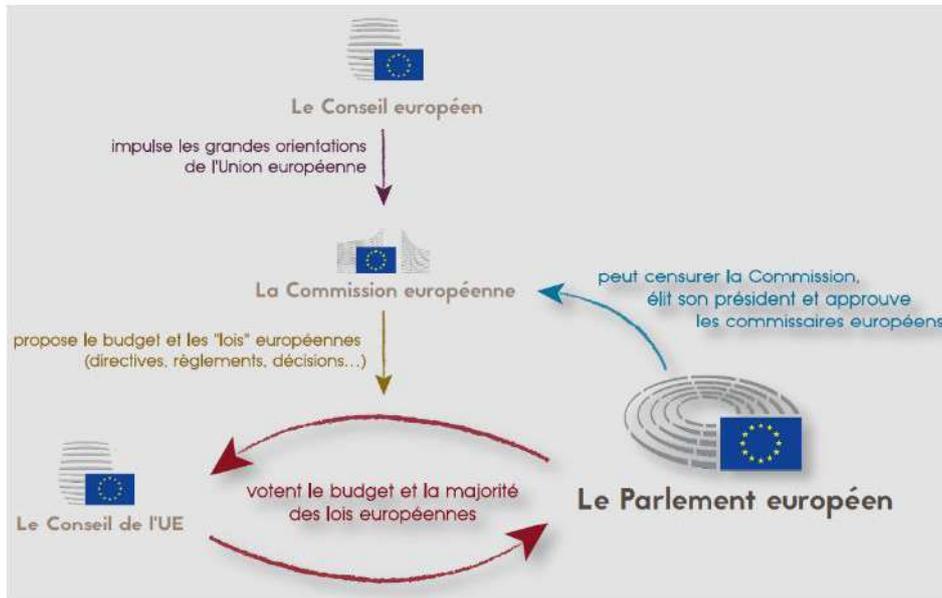
Élu pour 2 ans et demi par les députés, le Président du Parlement européen dirige les travaux de l'institution et la représente à l'extérieur.

Le mois d'un député européen se divise en plusieurs séquences.



Le Parlement européen vote le **budget** et la majorité des "**lois**" européennes avec le Conseil de l'UE.

Il exerce un **contrôle** sur la Commission européenne, dont il élit le président, approuve les commissaires et qu'il peut forcer à démissionner collectivement par le vote d'une motion de censure.



Source <https://www.touteurope.eu/>

Résultats des élections législatives à Jumeauville

1^{er} tour : 20 juin 2024

Nombre d'électeurs inscrits :	479
Nombre de votants :	355
Nombre de bulletins blancs :	9
Nombre de bulletins nuls :	3
Nombre de suffrages exprimés :	343

N°	Nom du candidat tête de liste	Suffrages obtenus
1	M. Laurent MORIN	128
2	M. Rachid ZEROUALI	9
3	M. Sendil-Sébastien DJEARAMANE	2
4	M. Bruno MILLIENNE	96
5	M. Christophe LE HOT	8
6	M. Hervé RIOU	25
7	M. Philippe GOMMARD	1
8	Mme Dieynaba DIOP	74

2^{ème} tour : 7 juillet 2024

Nombre d'électeurs inscrits :	480
Nombre de votants :	340
Nombre de bulletins blancs :	36
Nombre de bulletins nuls :	4
Nombre de suffrages exprimés :	300

N°	Nom du candidat tête de liste	Suffrages obtenus
1	M. Laurent MORIN	162
8	Mme Dieynaba DIOP	138

Etat-civil

Naissances

Date	Nom	La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement. Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat.
26 décembre 2023	Maiween CABIOCH-HAMALYAN	
25 février 2024	Loen DOMINGOS	
21 mars 2024	Norah EL KASBAJI	

Mariages / Pacs

Date	Nom
9 avril 2024	Madame Sandra ROUAULT et Monsieur Yann COLLIN
6 juillet 2024	Madame HAMALYAN Carine et Monsieur CABIOCH Kévin

Décès / Transcriptions

Date du Décès	Nom	La déclaration de décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès. Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin. La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.
24 décembre 2023	Madame Danièle SEIGE née FOURTON	
1 ^{er} janvier 2024	Monsieur Bernard TONIN	
12 février 2024	Madame Catherine PICHAVANT née CHARTIER	
11 juin 2024	Madame Annie THOMÉ née QUINET	
25 juin 2024	Monsieur Yves CHABALIER	

Cérémonie du 8 MAI



C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé.

C'est un jour de recueillement où nous nous souvenons des sacrifices consentis pour défendre la liberté et la démocratie

A cette occasion Monsieur le maire rend hommage à Monsieur Bernard Tonin, ancien combattant, décédé le 1^{er} janvier 2024 :



« Je voudrais en profiter pour rendre un petit hommage à l'un de nos porte-drapeaux, il était présent à chaque cérémonie, le 8 Mai, le 11 Novembre et voire bien d'autres. Il était fier de le porter ce drapeau bleu, blanc, rouge qu'il a si bien honoré en tant qu'ancien combattant d'Algérie. Je veux parler de Bernard TONIN. Merci pour tout l'ami, merci Bernard ».



Fresque du village réalisée par Monsieur Tonin en collaboration avec les membres de l'atelier de peinture
(Exposée en mairie)

Festivités du 13 juillet 2024



Comme chaque année la section « fêtes et animation », ainsi que la municipalité ont organisé une soirée samedi 13 juillet 2024 à la salle communale pour célébrer la Fête Nationale du 14 juillet.

Un apéritif original et délicieux, punch à base de cidre, accompagné de toasts et vélines joliment présentés, tous plus appétissants les uns que les autres, préparés par « fêtes et animation » a été servi à partir de 19h30 sous le préau de la salle communale.

Eh oui, sous le préau, car la pluie était au rendez-vous.



Mais après la pluie le beau temps et un joli arc-en-ciel est venu éclairer la soirée.



Au menu, du poulet vallée d'auge mijoté devant nous par le traiteur « les délices du soleil », de la salade de la ferme du logis, du fromage, et des éclairs au chocolat et à la vanille de notre boulanger de Guerville, café et les traditionnelles brochettes de bonbons distribuées aux enfants avant leur départ par « fêtes et animations »



Pour accueillir les quelques 120 personnes inscrites, des tables étaient dressées à l'intérieur de la salle et sous un chapiteau à l'extérieur.



La soirée dansante, lancée par notre DJ au rythme du madison s'est poursuivie une bonne partie de la nuit pour le plus grand plaisir des danseurs et des enfants qui s'en sont donnés à cœur joie.

Rappelons que ce divertissement est offert aux jumeauvillois mais avec une participation de 15 € pour les adultes accompagnants et 8 € pour les enfants (famille et amis extra muros).

Distripain et viennoiseries

La Boulangerie « les délices de Guerville », qui fournit déjà la cantine, nous propose également son pain dans le distripain installé depuis Août 2023 sous l'appentis devant la mairie.

Nouveau service de viennoiserie
les dimanches matin de 9h30 à 11h30
Possibilité de passer vos commandes pour livraison :
01.30.42.62.25

Venez l'essayer le pain est très bon !



Les food-trucks

MISTER. T : LES MERCREDIS SOIR

Présent **tous les mercredis soir**, sur la place de la mairie à Jumeauville, propose de délicieuses pizzas au feu de bois, des burgers faits maison avec frites.

Commande : 06.58.77.38.07



MAISON PRAJAUT : LES VENDREDIS SOIR SEMAINES IMPAIRES

(Pour se rappeler : les vendredis où on ne sort pas la poubelle jaune)

Présent un vendredi sur deux sur la place de la mairie, propose des produits aveyronnais, Aligot, burgers, ...



Chacun sa spécialité, chacun son jour, bien pratique, lorsqu'on n'a pas envie de cuisiner ou que des amis arrivent à l'improviste !!

Animaux errants sur la commune de Jumeauville

Nos obligations

- Tout animal en état de divagation ou accidenté est sous la responsabilité du maire de la commune où il a été trouvé (art. L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT),
- Toute commune doit disposer ou avoir une convention avec une fourrière. Le maire doit assurer la prise en charge des animaux en-dehors des heures ouvrées de la fourrière (art. L. 211-24 du CRPM). Une fourrière est un « service public financé par les communes qui relève des collectivités territoriales », contrairement à un refuge SPA qui est « un établissement à but non lucratif géré par une association de protection des animaux désignée à cet effet par le préfet... » (art. L 214-6 du CRPM).
- L'affichage en mairie des modalités de prises en charge des animaux errants ou divagants sur le territoire de la commune est obligatoire (art. R. 211-12 du CRPM).

Notre contrat avec la fourrière SACPA



SACPA Fourrière de SOUZY LA BRICHE

La mairie est en contrat avec la SACPA depuis plusieurs années

Si nécessaire nous les appelons et ils viennent récupérer les animaux errants.

Pour ceux qui ont des maîtres, ces derniers sont prévenus et ils doivent aller les chercher au 2 Les Emondants, 91580 - Souzy-la-Briche et payer les frais inhérents à la mise en fourrière (environ 100 euros).

Accès ICAD Identification des Carnivores Domestiques

La mairie possède désormais son code d'accès au fichier ICAD et une douchette pour relever le numéro de puce de l'animal.

Si vous voyez un animal errant inconnu, vous pouvez nous contactez, nous ferons une première recherche avant d'appeler la fourrière, ce qui évitera un déplacement et des frais au propriétaire. Les maîtres sont souvent des villages voisins.

Saison de chasse 2024-2025

La période d'ouverture générale de la chasse à tir, par arme à feu et à l'arc des espèces de gibier est fixée dans le département des Yvelines de jour du 15 septembre 2024 à 9 heures au 28 février 2025 à 18 heures. La chasse sera également autorisée les jours fériés.

La société de chasse de Jumeauville organisera des battues aux grands gibiers dans les bois et dans la plaine de Jumeauville aux dates suivantes :

1 ^{ère} battue	Dimanche 15 Septembre 2024
2 ^{ème} battue	Samedi 26 Octobre 2024
3 ^{ème} battue	Samedi 23 Novembre 2024
4 ^{ème} battue	Samedi 14 Décembre 2024

5 ^{ème} battue	Samedi 11 Janvier 2025
6 ^{ème} battue	Samedi 25 Janvier 2025
7 ^{ème} battue	Samedi 22 Février 2025
8 ^{ème} battue	Dimanche 23 Février 2025



Le jour des battues la société posera des panneaux de signalisation temporaire sur l'accotement ou à proximité immédiate des voies publiques bordant la zone chassée pour signaler les entrées principales de la zone de chasse et des risques de collisions routières.

Merci de votre compréhension. Soyons tous vigilants face aux risques.

Arrêté du Préfet n° 78-2024

Opération administrative de destruction des animaux de l'espèce sanglier, par tir de jour et de nuit en prévention de dommages importants sur parcelles agricoles sur les communes d'Andelu, Epône, Goupillières, Hargeville et Jumeauville, pendant 2 mois (juin-Juillet).

Seuls les lieutenants de louveterie des Yvelines préalablement déclarés à la DDT sont habilités à tirer.

Un conseiller Voltalis à Jumeauville

Du 11 juillet au 30 septembre 2024, un conseiller Voltalis, Monsieur Barbin, viendra à votre rencontre à domicile pour vous proposer une solution d'économie d'énergie, avec le dispositif Voltalis.

Ce boîtier est proposé gratuitement, à la discrétion de l'habitant qui a tout à fait le droit de ne pas souhaiter son installation, il ne deviendra pas obligatoire.

Cependant le décret adopté en juin 2023 par le gouvernement, formule l'obligation d'équipement par un système de régulation automatique de la température de chauffage par pièce, d'ici 2027.

Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16968>



La Communauté urbaine et Voltalis vous aident à réaliser des économies d'énergie !

Professionnel ou particulier chauffé à l'électricité ?
Ce thermostat connecté, l'app et son installation 100% gratuits pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie !



Des conseillers Voltalis viennent à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement !

01 87 15 83 55

(du lundi au samedi de 10h à 18h, appel non surtaxé)



En partenariat avec :





Délégation départementale des Yvelines

Département Santé-environnement
 Courriel : ars-dd78-eau@ars.sante.fr
 Téléphone : 01 30 97 73 39

Destinataire(s) :
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O
MAIRIE DE JUMEAUVILLE
SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

GPS&O-SEFO
Commune de : JUMEAUVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **14/06/2024 à 10h04** pour l'ARS, par le laboratoire :
 LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : HARGEVILLE-ARNOUVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
 Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE JUMEAUVILLE - MAIRIE, ROB EVIER CUISINE SDP RD
 Code point de surveillance : 0000000914 Code installation : 002000 Type d'analyse : D1C7
 Code Sise analyse : 00247009 Référence laboratoire : LSE2406-22688 Numéro de prélèvement : 07800240990

Conclusion sanitaire :
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	17,1	°C				25,0
<i>Equilibre Calco-carbonique</i>						
pH	7,7	unité pH			6,5	9,0
<i>Résiduel de traitement</i>						
Chlore libre	0,38	mg/L(Cl2)				
Chlore total	0,45	mg/L(Cl2)				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Bactériologie</i>						
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/100mL		0		
<i>Caractéristiques organoleptiques et minéralisation</i>						
Aspect (qualitatif)	normal	qualit.				
Couleur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (dilution à 25°C)	non mesuré	dilut.				
Saveur (qualitatif)	normal	qualit.				
Saveur par dilution à 25°C	non mesuré	dilut.				3
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU				2
Conductivité à 25°C	651	µS/cm			200,0	1100
Coloration	<5	mg/L(Pt)				15
<i>Equilibre Calco-carbonique</i>						
pH	7,87	unité pH			6,5	9,0
<i>Paramètres azotés et phosphorés</i>						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1

Identité numérique certifiée en mairie : lancement du déploiement progressif

Le ministère de l'Intérieur a lancé la généralisation progressive de la certification de l'identité numérique en mairie.

Le 14 février dernier, le ministre de l'Intérieur a annoncé la généralisation de l'application France identité, qui est désormais accessible à toute personne titulaire d'une carte d'identité au nouveau format et propriétaire d'un smartphone compatible. Mais pour une opération comme une demande de procuration électorale entièrement dématérialisée, l'utilisateur devra faire certifier – une fois pour toutes – son identité en mairie.

France identité, qu'est-ce que c'est ?

Après une phase d'expérimentation, l'application France identité est désormais ouverte à tous. Il s'agit, pour dire les choses simplement, d'une version numérique de sa carte d'identité, qui permet en particulier de prouver son identité sans avoir à présenter sa carte d'identité ni à en faire des copies, peu sûres. L'application permet à l'utilisateur de générer un justificatif d'identité à usage unique, ne contenant que les données nécessaires, comme l'âge, par exemple. L'application France identité peut également être utilisée lors d'un contrôle de police, au même titre qu'un papier d'identité physique. Depuis quelques semaines, il est également possible d'intégrer son permis de conduire à l'application, ce qui évite notamment tout risque d'oubli de son permis lorsque l'on prend le volant.

Attention toutefois, l'usage de cette application n'est pas donné à tout le monde : il faut impérativement posséder une carte d'identité au nouveau format (un peu plus petite qu'une carte de crédit). En effet, ces nouvelles cartes intègrent une puce dite « NFC », qui leur permet de communiquer avec des smartphones. Il faut également posséder un smartphone récent, capable, justement, d'échanger des données via le NFC.

Si une personne possède ces deux éléments, elle peut réaliser seule la procédure d'inscription à France identité : il suffit de télécharger l'application, de donner les informations demandées, de créer un code, et de poser sa carte d'identité contre son smartphone : les données de la CNI sont alors « importées » dans l'application, et le tour est joué.

Cette application est bien entendu gratuite, et son usage est totalement facultatif.

Pourquoi certifier son identité numérique ?

Le niveau de sécurité de cette opération est jugé suffisant pour des applications courantes. Mais il n'en va pas de même pour certaines applications plus sensibles, pour lesquelles tout risque d'usurpation d'identité doit être formellement écarté. C'est pourquoi l'État rend désormais possible la certification des données contenues dans le smartphone de l'utilisateur : autrement dit, un tiers de confiance va s'assurer que le possesseur du smartphone est bien le même que le propriétaire de la carte d'identité correspondante.

Une telle certification sera par exemple nécessaire pour établir une demande de procuration entièrement dématérialisée. Lorsque l'État avait mis en place la procuration dématérialisée, il avait en effet expliqué qu'il était alors techniquement impossible de dématérialiser à 100 % la démarche : si la demande de procuration peut être faite entièrement en ligne, il faut néanmoins se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie pour faire vérifier son identité. Une fois celle-ci vérifiée, l'agent de police ou de gendarmerie valide la demande et l'envoie directement à la mairie concernée via internet.

Aujourd'hui, comme l'avait d'ailleurs promis le ministère de l'Intérieur, les choses ont changé : les techniques d'identification numérique sont suffisamment abouties pour que cette ultime étape soit supprimée... à condition que l'identité de l'utilisateur soit vérifiée une fois pour toute en bonne et due forme, auprès d'une commune délivrant les titres d'identité.

Certification : comment cela se passe ?

Un utilisateur qui souhaite faire certifier son identité numérique peut en faire la demande dans l'application France identité. Il lui est alors demandé de saisir son code personnel, de « lire » sa carte d'identité via NFC, ce qui génère un QR-Code. Muni de ce code, l'utilisateur peut prendre rendez-vous dans une mairie habilitée à effectuer la vérification.

En mairie, l'agent commencera par scanner le QR-Code présenté par l'utilisateur, puis contrôlera informatiquement sa carte d'identité. Il va ensuite prendre les empreintes digitales de la personne sur le DR (dispositif de recueil). Et c'est tout. Car en aucun cas, l'agent en mairie ne sera informé du succès ou de l'échec de la comparaison des empreintes relevées et de celles contenues dans la carte d'identité. Ainsi, notamment en cas d'échec de la procédure, l'agent ne sera pas confronté à une situation dangereuse.

À la fin de l'opération, l'agent informe simplement l'utilisateur qu'une réponse lui sera adressée par mail dans 24 à 48 heures. Si tout va bien (empreintes conformes), l'utilisateur reçoit une notification lui indiquant que son identité est désormais certifiée – cette certification est valable cinq ans. Il pourra désormais procéder à une demande de procuration entièrement dématérialisée, sans passage au commissariat ou en gendarmerie – et le ministère annonce que d'autres usages seront développés au fil du temps.

Quel déploiement ?

Cette démarche a été testée, avec succès, dans trois départements en 2023 (Eure-et-Loir, Rhône et Hauts-de-Seine). Elle va maintenant être élargie, avec un objectif de déploiement dans 350 communes d'ici le 9 juin 2024. Le ministère de l'Intérieur demande notamment aux 10 plus grandes villes du pays d'entrer dans la démarche.

Toutes les mairies disposant d'un DR (dispositif de recueil des empreintes) peuvent se porter volontaires. Si elles sont sélectionnées, elles pourront s'inscrire auprès des préfetures qui organiseront la formation des agents, en général sous forme de webinaire. Une fois les agents formés, la mairie passera par le service Démarches simplifiées pour s'inscrire officiellement dans la démarche et pourra démarrer le service à la date qu'elle aura choisie.

Sources Ministère de l'Intérieur

PASS +



Le Département des Yvelines engage, à partir du 3 juin, une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass+ pour l'année scolaire 2024-2025.

Le Pass+ offre deux avantages aux jeunes yvelinois éligibles :

- **Une aide financière de 80 à 100€** pour pratiquer des activités culturelles et sportives auprès de 3 000 organismes yvelinois et altoiséquanais référencés en ligne : www.passplus.fr
- **Une offre de bons plans** (tarifs réduits, jeux-concours...) proposés par ces mêmes organismes à retrouver également en ligne.

Nouveauté de la campagne 2024-2025 :

Les jeunes âgés de **15 à 18 ans scolarisés ou domiciliés dans les Yvelines ne sont plus éligibles au Pass +** à compter du 3 juin 2024 mais ils peuvent bénéficier :

- Du dispositif régional [LABAZ](#), l'appli bons plans de la Région pour les jeunes de 15 à 25 ans ;
- Ou des autres dispositifs gouvernementaux ([Pass'Sport](#), [pass Culture](#)) et communaux.

+ d'infos sur yvelines.fr

COMMISSION ACTIONS SOCIALES

Repas des jumeauvillois

Dimanche 10 Mars, sur le thème des jeux olympiques, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas des jumeauvillois. Ce repas permet de nous rencontrer autour de mets raffinés, d'une musique d'ambiance, de chansons entraînantes, et aussi quelques pas de danse au son de l'accordéon.



Actions toujours en cours

- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus,
- Doudous aux nouveaux nés jumeauvillois,
- Colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans
- Différentes aides, renseignements ou services en fonction des besoins. Nous avons à votre disposition différents documents ou informations pour vous aider dans vos démarches, télé assistance, portage des repas, aide APA, carte Améthyste, dispositif Yes (visite pendant les vacances), PASS + pour une aide du Conseil départemental auprès des jeunes.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

Nouveau

Nous allons organiser un **après-midi "Gouter -jeux"**. La date retenue est le dimanche 15 septembre.

Bloquer la date dès maintenant.

Nous vous y attendons nombreux, plus d'information début septembre

Numéros des membres de la Commission d'Actions Sociales joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule, crise sanitaire ou délestage électrique programmé, sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission.

Un registre est tenu en Mairie.

Pour toute démarche administrative ou mise en place de services prendre contact en Mairie au 01 30 42 61 29.

Avec le bus santé, le Département des Yvelines prend soin de vous !



Le Bus Santé vient à votre rencontre, un mercredi sur 2 sur la place de la mairie ! Ce dispositif, développé par le Département des Yvelines en lien avec les professionnels de santé, permet d’offrir une réponse innovante en matière de santé, au plus près des habitants.

Une offre de santé dans les communes les plus carencées du territoire, autour :

- De consultations de télémédecine à distance avec un médecin grâce à un cabinet de télémédecine* équipé de dispositifs médicaux certifiés** et sécurisés***. Votre médecin traitant n’est pas disponible ? Vous pouvez consulter un médecin à distance pour une prise en charge ponctuelle dans le Bus Santé des Yvelines.
- D’actions de prévention et de dépistage en matière de santé publique : cancers, risques neuro cardiovasculaires, VIH, violences intrafamiliales, addictions et dépendances.

Où trouver le bus santé ?

CALENDRIER 2024 - 2EME SEMESTRE																	
Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	L	LONGNES	1	J	BONNIERES sur SEINE	1	D		1	M	ABLIS	1	V	FERIE	1	D	
2	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	2	V	LA VERRIERE	2	L	BRUEIL EN VEXIN	2	M	JUMEAUVILLE	2	S		2	L	LONGNES
3	M	AUTOUILLET	3	S		3	M	ABLIS	3	J	BREVAL	3	D		3	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
4	J	BONNIERES sur SEINE	4	D		4	M	JUMEAUVILLE	4	V	OFF	4	L	LONGNES	4	M	AUTOUILLET
5	V	LA VERRIERE	5	L	BRUEIL EN VEXIN	5	J	BREVAL	5	S		5	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	5	J	FRENEUSE
6	S		6	M	ABLIS	6	V	OFF	6	D		6	M	AUTOUILLET	6	V	LA VERRIERE
7	D		7	M	JUMEAUVILLE	7	S		7	L	LONGNES	7	J	FRENEUSE	7	S	
8	L	BRUEIL EN VEXIN	8	J	BREVAL	8	D		8	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	8	V	LA VERRIERE	8	D	
9	M	ABLIS	9	V	OFF	9	L	LONGNES	9	M	AUTOUILLET	9	S		9	L	BRUEIL EN VEXIN
10	M	JUMEAUVILLE	10	S		10	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	10	J	FRENEUSE	10	D		10	M	ABLIS
11	J	BREVAL	11	D		11	M	AUTOUILLET	11	V	LA VERRIERE	11	L	FERIE	11	M	JUMEAUVILLE
12	V	OFF	12	L	LONGNES	12	J	FRENEUSE	12	S		12	M	ABLIS	12	J	BREVAL
13	S		13	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	13	V	LA VERRIERE	13	D		13	M	JUMEAUVILLE	13	V	OFF
14	D		14	M	AUTOUILLET	14	S		14	L	BRUEIL EN VEXIN	14	J	BREVAL	14	S	
15	L	LONGNES	15	J	FERIE	15	D		15	M	ABLIS	15	V	OFF	15	D	
16	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	16	V	LA VERRIERE	16	L	BRUEIL EN VEXIN	16	M	JUMEAUVILLE	16	S		16	L	LONGNES
17	M	AUTOUILLET	17	S		17	M	ABLIS	17	J	BREVAL	17	D		17	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
18	J	FRENEUSE	18	D		18	M	JUMEAUVILLE	18	V	OFF	18	L	LONGNES	18	M	AUTOUILLET
19	V	LA VERRIERE	19	L	BRUEIL EN VEXIN	19	J	BREVAL	19	S		19	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	19	J	BONNIERES sur SEINE
20	S		20	M	ABLIS	20	V	journée diabète la queue	20	D		20	M	AUTOUILLET	20	V	LA VERRIERE
21	D		21	M	JUMEAUVILLE	21	S	Forum santé Bois d'Arcy	21	L	LONGNES	21	J	BONNIERES sur SEINE	21	S	
22	L	BRUEIL EN VEXIN	22	J	BREVAL	22	D		22	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	22	V	LA VERRIERE	22	D	
23	M	ABLIS	23	V	OFF	23	L	LONGNES	23	M	AUTOUILLET	23	S		23	L	BRUEIL EN VEXIN
24	M	JUMEAUVILLE	24	S		24	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	24	J	BONNIERES sur SEINE	24	D		24	M	ABLIS
25	J	BREVAL	25	D		25	M	AUTOUILLET	25	V	LA VERRIERE	25	L	BRUEIL EN VEXIN	25	M	FERIE
26	V	OFF	26	L	OFF (Révision annuelle)	26	J	BONNIERES sur SEINE	26	S		26	M	ABLIS	26	J	BREVAL
27	S		27	M	OFF (Révision annuelle)	27	V	LA VERRIERE	27	D		27	M	JUMEAUVILLE	27	V	OFF
28	D		28	M	OFF (Révision annuelle)	28	S		28	L	BRUEIL EN VEXIN	28	J	BREVAL	28	S	
29	L	LONGNES	29	J	OFF (Révision annuelle)	29	D		29	M	ABLIS	29	V	OFF	29	D	
30	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	30	V	OFF (Révision annuelle)	30	L	BRUEIL EN VEXIN	30	M	JUMEAUVILLE	30	S		30	L	LONGNES
31	M	AUTOUILLET	31	S					31	J	BREVAL				31	M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Simple et accessible avec ou sans rendez-vous.

Pour en savoir plus sur le Bus et ses jours de passage : 01 30 83 61 00 ou www.yvelines-telemedecine.fr

* La cabine de télémédecine, Consult Station®, est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE.

** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

*** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) localisé en France.

Le bon soin au bon moment et au bon endroit !

En cas de besoin, comment consulter ?

- **Contactez votre médecin généraliste** pour connaître les solutions de consultation ;
- En journée, s'il n'est pas disponible, **trouvez un médecin sur l'annuaire de santé "ameli.fr"** ;
- En soirée et le dimanche, si une consultation urgente est nécessaire, **vous pourrez être orientés vers une Maison Médicale de Garde** en appelant le 15.

Pour les enfants :

Si l'enfant se présente aux urgences pédiatriques, après évaluation, l'équipe soignante décidera d'orienter l'enfant dans le parcours de soins adapté (consultation chez le médecin traitant ou un autre médecin disponible, orientation vers la maison médicale de garde, etc.)

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, contactez le 15.

Pour en savoir plus



Centre de soins non programmés

Ouvert depuis le 5 février 2024, le centre de soins non programmés, offre des soins sans rendez-vous, ni appel téléphonique (donc pas de numéro de téléphone).

Il faut se rendre sur place dans la cour de l'hôpital de Houdan. Passage par ordre prioritaire et non d'arrivée.

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h -

Dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Hôpital de Houdan

42 Rue de Paris

78550 – Houdan





Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7



En France, on estime à 7 millions le nombre de personnes sourdes ou malentendantes. Quels services leur sont spécifiquement dédiés en cas d'urgence ? Beaucoup l'ignorent, et notamment les publics concernés, ainsi que leurs proches et aidants.

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images). Les appels sont traités, sur l'application ou sur le site, par une équipe d'agents formés à la langue des signes française et à la prise d'appel en texte adapté, en lien avec les services d'urgences. Placé sous l'égide du Comité Interministériel du Handicap, le 114 est cogéré par le Ministère de l'Intérieur et par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Sa mise en œuvre est assurée par le CHU Grenoble Alpes.

Comment contacter le 114 ?

Plusieurs moyens de contacter Urgence 114 :
via l'application,
le site internet
ou par SMS.

Sur notre application
Urgence 114
à télécharger sur votre store



Sur notre site internet :
urgence114.fr



Par échange SMS
avec **114** en destinataire



- Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114. Passé 1 min sans réponse, renvoyez un SMS.



Notre Village Notre Région

LES JEUX OLYMPIQUES EN FRANCE

Village itinérant GPS'Olympique : vivre les JO 2024 au cœur du territoire

La Communauté urbaine se met dans les starting blocks des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et lance la grande tournée du "Village GPS'Olympique". De Rosny-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine, le village marquera 34 étapes sur le territoire du 8 avril au 27 juillet, autant d'occasions de découvrir et initier les plus jeunes aux disciplines de l'athlétisme.

Ce village itinérant se veut avant tout un lieu de rencontres, de découvertes, de loisirs avec d'autres jeunes de sa commune, mais aussi un lieu de défis dans le respect des autres. Il s'agit également d'une opportunité d'apprendre, de se dépasser et de s'éveiller à la citoyenneté.

Alors prêts à sauter, courir, lancer, enjamber des obstacles... et s'amuser bien sûr ! Toutes les infos pratiques sont ici.

Programme des activités

Les sportifs en herbe à partir de 6 ans pourront participer à un programme d'activités durant entre 1h30 à 2h incluant :

- Une initiation aux disciplines sportives de l'athlétisme
- Une sensibilisation au handicap à travers des ateliers découvertes
- Une exposition sur l'Olympisme

A chaque passage, les enfants récolteront des indices leur permettant de répondre à une "énigme citoyenne" à l'issue de l'activité.

Chaque participant repartira avec des surprises en souvenir, dont une médaille pour récompenser ses efforts !

Les 34 étapes du village GPS'Olympique

Découvrez le détail des 34 étapes du village GPS'Olympique sur le territoire Grand Paris Seine & Oise.



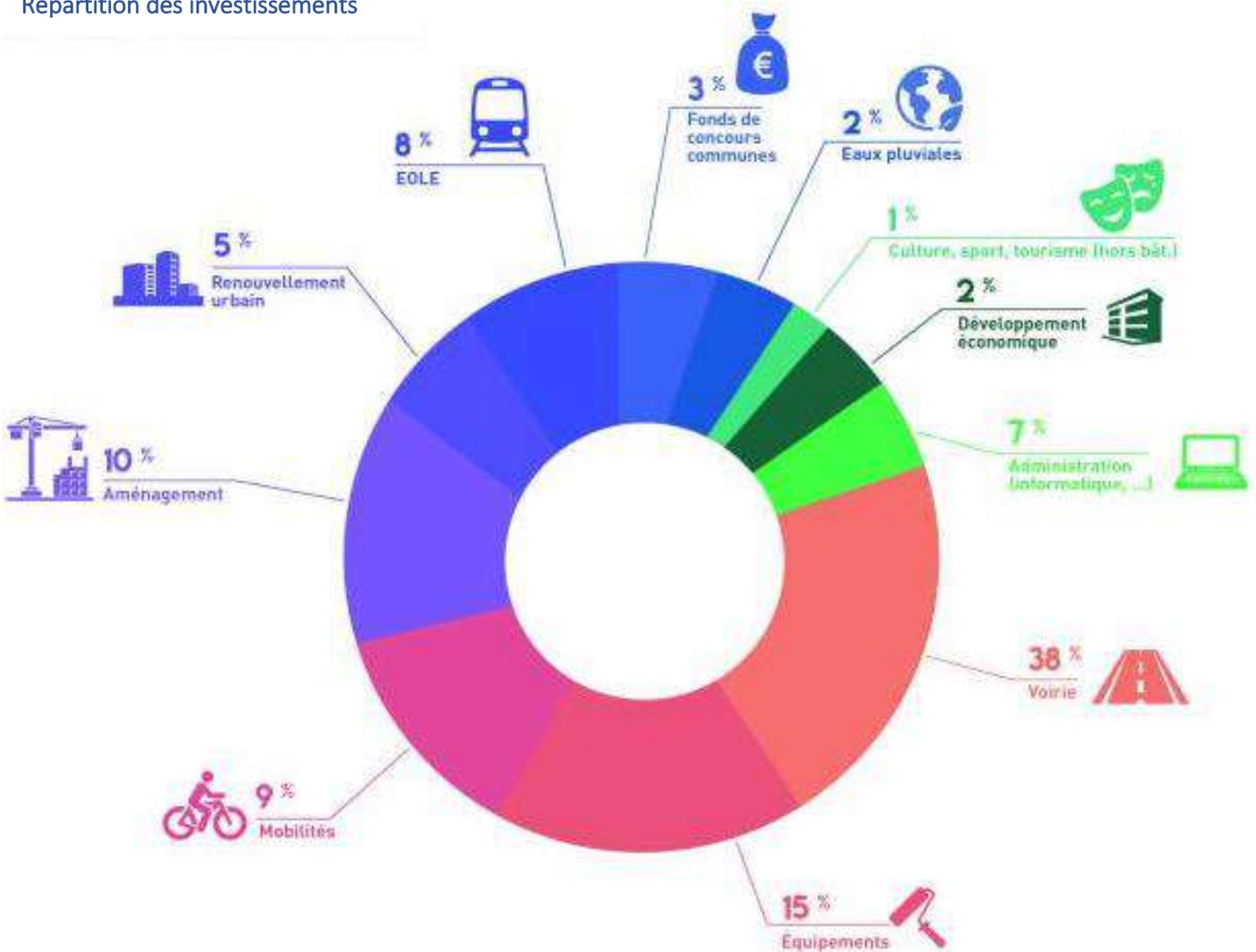
BUDGET 2024 GPSEO

La CU Grand Paris Seine et Oise réaffirme la priorité donnée aux compétences de proximité au service des communes et de ses habitants.

Les élus ont adopté le budget primitif de la Communauté urbaine pour l'année 2024 lors du Conseil communautaire du 4 avril 2024. Son montant consolidé s'élève à 829 M€ dont 528 M€ pour le budget principal.

Les dépenses d'équipement prévues représentent au total 219M€ (134 M€ du budget principal, 35,4 M€ du budget annexe eau potable, 34 M€ du budget annexe assainissement et 15,4 M€ du budget annexe déchets).

Répartition des investissements



Source : budget primitif 2024 de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Cadrage budgétaire : entre lutte contre l'inflation et accélération de la politique d'investissement

« En 2024 nous poursuivrons nos efforts pour des services de proximité performants et durables, tout en développant l'attractivité de notre territoire. Dans un contexte où l'inflation reste forte à 2,5% et avec un taux d'intérêt soutenu attendu en 2024 à 3,5%, notre objectif est double : maîtriser nos dépenses de fonctionnement et poursuivre nos investissements » annonce Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O.

A VOS VOITURES !

La carte verte d'assurance véhicules immatriculés a disparu au 1^{er} avril 2024

À compter du 1er avril 2024, la carte verte a disparu pour l'ensemble des véhicules immatriculés. Depuis cette date, vous n'avez plus à présenter le certificat d'assurance (ou carte verte), mais, **Vous avez toujours l'obligation d'assurer votre véhicule, conformément à la loi.**

Depuis le 12 mars 2024, chaque titulaire d'un contrat d'assurance peut vérifier la situation de son véhicule dans le fichier des véhicules assurés grâce au numéro d'immatriculation et du numéro de formule du certificat d'immatriculation. Si votre véhicule n'est pas renseigné dans le fichier, vous devez vous rapprocher de votre assureur. <https://www.fva-assurance.fr/>

Fichier des véhicules assurés
Agira

Vérifiez que votre véhicule figure sur le FVA

Ce formulaire permet de vérifier que votre véhicule figure dans le Fichier des Véhicules Assurés (FVA). Les données sont actualisées régulièrement: si vous venez de vous assurer et que votre véhicule n'y figure pas, nous vous invitons à consulter de nouveau le fichier dans les jours qui viennent.

Les champs marqués par sont obligatoires

Interrogation du FVA

Veuillez sélectionner le format d'immatriculation de votre véhicule

Immatriculation depuis 2009: AA-123-AA
Immatriculation avant 2009: 123 ABC 45
Immatriculation avant 1995: 123 AAA 01

Les véhicules à moteur non immatriculés (trottinettes électriques, monoroues, etc.) ne sont en revanche pas concernés par ces nouvelles dispositions. Si vous détenez un Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM), comme une trottinette électrique, après le 1er avril 2024 vous devrez encore présenter une attestation d'assurance en cas de contrôle et apposer une vignette d'assurance de manière visible sur le véhicule.

Permis de conduire

Depuis le 14 février 2024, grâce à l'application France Identité, il est possible de présenter son permis de conduire sur son smartphone lors des contrôles routiers. Le permis de conduire se numérise avec l'application France Identité, rendant sa gestion et sa présentation, lors des contrôles, plus aisée. Pour plus d'informations, visitez <https://france-identite.gouv.fr/>

Les jeunes dès 17 ans ont la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire, facilitant ainsi leur accès à la mobilité. Pour en savoir plus, explorez les informations disponibles sur les sites dédiés à la formation des conducteurs comme <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Le Compte Personnel de Formation finance l'obtention de divers permis, ouvrant la voie à une mobilité professionnelle accrue. Détails supplémentaires sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
De nouvelles conditions sont à respecter, précisées par le décret n°2024-444 du 17 mai 2024 qui porte application de la loi du 21 juin 2023 visant à faciliter l'obtention de l'examen du permis de conduire.

Les excès de vitesse de moins de 5 km/h ne provoquent plus de retrait de points, bien que les amendes demeurent. En cas de solde faible du permis de conduire, il est possible de faire un stage de récupération de points agréé à proximité de Jumeauville, consulter le site LegiPermis <https://www.legipermis.com/stages-points/yvelines/>.

LE PEAGE EN FLUX LIBRE SUR L'AXE PARIS-NORMANDIE.

Sur les autoroutes de l'axe Paris-Normandie, les barrières de péage classiques sont remplacées par des portiques à détection automatique. Ainsi, plus besoin de vous arrêter, vous payez après votre trajet.

QUELLES SONT LES AUTOROUTES CONCERNÉES ?



COMMENT RÉGLER VOS PÉAGES ?



TÉLÉPÉAGE

Avec un badge bien fixé, rien ne change pour vous !



EN LIGNE SUR [SANEF.COM](https://www.sanef.com)

Dans les 72H après chaque trajet ou automatiquement en créant votre compte.



EN POINT DE VENTE

Dans les 72H après chaque trajet chez un buraliste du réseau Nirio.

COMMENT NE PAS OUBLIER DE PAYER ?



En optant pour la solution **TÉLÉPÉAGE.**

OU

**SUR [SANEF.COM](https://www.sanef.com),
EN ACTIVANT LES SERVICES
GRATUITS :**

- de paiement automatique,
- de notification envoyée après chaque passage.

INFORMATION DECHETS

Nouveauté : toutes les infos collectes dans la poche

- Après le moteur de recherche mis en place fin 2021, lancement d'une appli « **Info déchets GPS&O** », solution destinée à faciliter l'accès à l'information lors des changements au 1^{er} octobre 2024.
- Consultable dès le 20 septembre sur smartphone, tablette Android et Apple et sur ordinateur via un simple navigateur web.

Attention de nouvelles modalités de collectes entreront en vigueur au 1^{er} octobre 2024

Avant le 1^{er} octobre, rappel des collectes :

VÉGÉTAUX

Rappel

Compte-tenu de la baisse de production des végétaux en saison estivale,
LA COLLECTE EST SUSPENDUE
DU 15 JUILLET AU 18 AOÛT 2024

Pendant cette période, nous vous invitons à vous rendre dans une des déchèteries du territoire ou à pratiquer le compostage.

Prochaines dates de collecte, déchèterie la plus proche de chez vous, guide du compostage...
GPSEO.FR

01 30 33 90 00
INFOS DÉCHETS GPS&O
Lundi > Vendredi, 9h > 12h et 14h > 17h.

GRAND PARIS
SEINE & OISE
Département de la Seine-et-Marne

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?

Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.

	ORDURES MÉNAGÈRES	Mercredi après-midi
	EMBALLAGES RECYCLABLES	Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 12 janvier (semaines paires)
	VERRE	Collecte en points d'apport volontaire
	DÉCHETS VÉGÉTAUX	Vendredi après-midi, du 15 mars au 5 juillet et du 23 août au 27 septembre
	ENCOMBRANTS	8 mars, 15 mai, 6 septembre, le matin

GPS&O met gratuitement des bacs roulants à disposition des usagers bénéficiant du service public de collecte en porte à porte des déchets dans les 73 communes du territoire, et ce en cas :

- De remplacement de bacs défectueux, afin de préserver la sécurité des usagers et des agents en maintenant le parc en bon état.
- D'ajustement des volumes nécessaires au stockage des déchets, afin de faciliter le tri des déchets notamment.
- D'installation de nouveaux arrivants.

Si vous n'avez pas encore commandé votre bac, contactez la plateforme téléphonique INFO déchets au 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur le site [Demande tout bac pour habitat individuel - 1/3 - Qualification de votre demande | Démarches en ligne \(gpseo.fr\)](#)

Votre bac vous sera livré devant chez vous par les équipes de GPSEO.

Gestes Citoyens & Ecolos

REGLES DE VIE ET DE BON VOISINAGE A JUMEAUVILLE

Déchets

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1^{er} janvier 2024 demande que soit donnée **la possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.**

Pour ce faire, GPS&O met à disposition cette année 6 000 nouveaux composteurs pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur : gpseo.fr



Vous avez également accès à 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous. RdV sur gpseo.fr

Nuisances sonores

Rappel des horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou de bricolage :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



Elagage



Chaque propriétaire doit procéder à l'élagage de ses haies et au nettoyage de terrains laissés en friche.

Les déchets verts résultant de cette taille doivent faire l'objet du ramassage le vendredi ou être amenés dans une déchèterie.

La loi sur le sujet est très claire : vous avez l'obligation d'élaguer chaque arbre qui dépasse sur la propriété d'autrui ou sur l'espace public.

« Débroussailler, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation. Le débroussaillage diminue le risque incendie, mais en cas de départ de feu, il permet également de freiner sa propagation et son intensité ».

Animaux

Les propriétaires d'animaux doivent ramasser les déjections aussi bien sur les trottoirs que dans les espaces verts.

Il est donc essentiel de faire preuve de civisme et de contribuer à la propreté de nos espaces en ramassant les déjections de nos compagnons à quatre pattes. 🐾



Stationnement

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants.

Comment passera une maman avec sa poussette - ou une personne à mobilité réduite - si un véhicule est garé sur le trottoir ? Comment un jumeauillois sortira de son garage si le passage est obstrué ?

Tout est question de comportement citoyen !
Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident...
dont vous seriez responsable !



Promenades – Bon à savoir

Nous rappelons aux promeneurs, à pieds, à vélos, à motos ou quad et chasseurs que vous êtes en pleine nature où chacun pratique son activité favorite. Afin de garantir la sécurité de tous, de respecter les droits de propriété et la tranquillité des animaux en milieu naturel, il convient de respecter quelques règles.



Les terrains, qu'ils s'agissent de terrains boisés, agricoles, prairies ou autres, sont en général privés, leur accès est réservé aux propriétaires, à leurs invités ou à ceux qui ont une autorisation. En période de chasse, les chasseurs détiennent cette autorisation.

Toute intrusion sans permission constitue une violation de propriété privée. Les chemins publics ou balisés sont conçus pour vous permettre de profiter de la nature en toute sécurité, ne franchissez pas les clôtures, barrières ou autres délimitations de propriété, tenez vos animaux en laisse.

Avant toute randonnée, renseignez-vous sur les zones et périodes de chasse auprès des autorités locales ou sur les sites dédiés. Lors de ces périodes, redoublez de vigilance, portez des vêtements de couleurs vives pour être bien visibles.

Ne jetez pas vos déchets et gravats dans la nature, signalez un comportement suspect !!

La coopération de tous est essentielle pour garantir le respect de la nature, une cohabitation harmonieuse et votre sécurité.



Éducation et Petite Enfance

VIE SCOLAIRE

Vacances scolaires 2024-2025

	Zone A	Zone B	Zone C (Jumeauville)
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025		
Ponts	Les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai 2025		
Jours fériés 2024/2025	En 2024 : Vendredi 1 ^{er} novembre Lundi 11 novembre	En 2025 : Lundi 21 avril – Lundi de Pâques Jeudi 1er mai – Fête du Travail Jeudi 8 mai – Victoire 1945 Jeudi 29 mai – Jeudi de l'Ascension Lundi 9 juin – Lundi de Pentecôte	

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Horaires de l'école

Le matin, la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours.

Fin des cours 12h.

L'après-midi, ouverture des portes 13h20, fermeture 13h30.

Fin des cours 16h30

Horaires garderie

Le matin de 7h30 à 8h50

Le soir 16h30 à 18h30



Nous rappelons que les regroupements sont fortement déconseillés devant l'école, il faudrait éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

Festivités de Noël 2023



La commission des affaires scolaires a invité cette année les enfants de l'école, leurs parents et leurs enseignants à une soirée de Noël le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes.



A cette occasion le Père Noël et la mère Noël ont remis un cadeau à chaque enfant de l'école et tous ont partagé un moment convivial.



Les festivités de Noël se sont poursuivies le 21 décembre par le traditionnel repas de Noël à la cantine fourni par Yvelines Restauration. Ce repas s'est déroulé dans une excellente ambiance, il a fait l'objet d'une

attention particulière sur la décoration grâce aux parents présents et au personnel de la mairie.

Il a été suivi du spectacle de Noël proposé par la commune.



Rudolph, un conte musical de Noël.

Sur scène, une comédienne et un musicien au piano ont emmené les enfants dans l'histoire palpitante d'un renne au nez étrange qui se trouve rejeté par sa communauté et qui finit par la sauver. Ces deux artistes deviennent tour à tour conteurs et personnages.



Enfin cette longue et belle journée s'est terminée par la chorale des enfants de l'école et un marché de Noël organisés par les enseignants.



Sorties scolaires

Sortie à la ferme



Le 12 mars dernier, malgré la pluie, les enfants de l'école se sont rendus à la ferme du logis pour aller chercher des légumes de début de printemps : poireaux, pommes de terre, échalotes, panais, navets, céleris, carottes, butternuts.



Ils ont ensuite réalisé en classe une soupe avec tous ces légumes.



Sorties au Stade de France et à Roland Garros



Les élèves du CE2 au CM2 ont visité, dans le cadre du thème de l'année sur les jeux olympiques, deux futurs sites olympiques. Il s'agissait du stade de France et du stade Roland Garros.

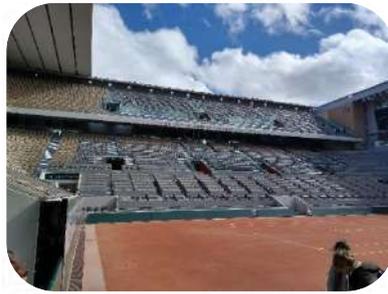


Le stade de France sera le site entre autres des épreuves d'athlétisme, il était en pleins travaux de préparation. Le guide, très sympathique et compétent, a guidé les élèves dans les coulisses du stade (Vestiaires, loges, terrain et même les accès poids lourds assez impressionnants).





Après un petit trajet en bus, les élèves et leurs accompagnateurs ont rejoint la porte d'Auteuil pour le pique-nique.



Ils ont ensuite pu profiter d'une visite guidée en demi-groupes du court Philippe Chatrier (le court central du stade Roland Garros). Cette visite a permis aux enfants de voir des lieux qui ne sont pas ouverts au public : la salle de presse, les vestiaires des joueurs (malheureusement en travaux) et l'escalier d'arrivée des joueurs.



Sortie à la fondation Louis Vuitton et jardin d'acclimatations pour les plus petits



Piscine

Le cycle de natation concerne les élèves du CP jusqu'au CM2. Les séances de natation ont débuté le lundi 25 mars et se termineront le lundi 24 juin. Le trajet s'effectue en bus.

LES MATINEES D'EVEIL

L'année se termine, les grandes vacances sont arrivées, avec elles le départ de nos « grands » pour l'école maternelle. Ils sont nombreux à partir, nous leur souhaitons plein de bonnes choses pour la suite.

Nous avons encore fait de nombreuses activités : de la peinture, de la pâte à modeler, des collages, des puzzles... Nous avons pu nous défouler en motricité (et nous en avons besoin !).

Nous avons participé à la décoration du char du carnaval en peignant des animaux et fait une chasse aux œufs dans le jardin d'Alice.

Si la météo le permet nous ferons des matinées en extérieur avec jeux d'eau, transvasements et pique-nique.

Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :
Eléonore Bougouin
Bougouin.eleonore26@orange.fr

Trésorière :
Séverine Delaune
Severine.boulen@laposte.net



Vie associative

L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS



Présidente :
Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorière :
Coralie Biville
06 63 79 65 28

L'Atelier est ouvert les mardis soir de 20h30 à 23h30. Nous avons fermé la séance de l'après-midi par manque de participants. Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot...

Venez nous retrouver au 1^{er} étage de la salle des fêtes.
Vous êtes les bienvenus !

Voici quelques photos de nos dernières réalisations : Vitrines, bougies, guirlandes en papier, points comptés, cartonnage...



Nous sommes allées chez Isabelle KIMENEAU-LAUTIER pour un atelier de bijoux en porcelaine



Mail
latelierdejumeauville@gmail.com

Site internet
www.mairie-jumeauville.fr
(Jumeauville Loisirs – Atelier)

Thierry DEFRANCE, apiculteur de notre région est venu à L'Atelier pour nous expliquer la vie des abeilles. Nous avons fait des bougies en cire d'abeille.



LA BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte tous les mercredis (de 10 h 30 à 12 h), sauf vacances scolaires.

Nous proposons des romans pour les adultes, des bandes-dessinées, des livres pour les très jeunes, également pour les primaires et les collégiens. Des activités manuelles sont organisées pour Pâques, pour Noël.... Des contes, des histoires avec le Kamishibai (théâtre japonais), un café littéraire tous les trimestres....



Présidente :
Elisabeth Fèvre

Trésorière :
Séverine Delaune

Trésorière Adjointe :
Stéphanie Masson

Secrétaire :
Valérie Michel

Secrétaire Adjointe :
Françoise Svensson

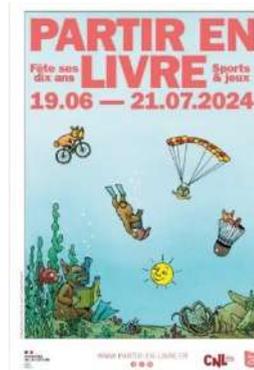
Mail
jhalivres@gmail.com

Contact
(Babeth) Elisabeth Fèvre
07 86 38 85 87



Le Café Littéraire vous fait découvrir de nouveaux auteurs et vous permet de partager vos lectures, vos coups de cœur.... Réservé aux adhérents. Nous contacter si vous souhaitez participer.

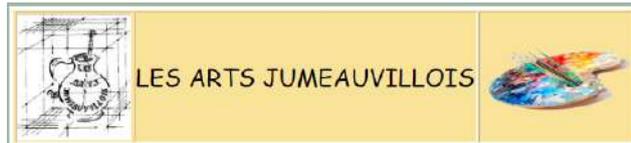
Le mercredi 26 juin à 10 h 30, avec le relais des Assistantes Maternelles de Mézières, a eu lieu « Partir en Livre » ... une animation lecture autour des JO et du sport.



Et le 6 juillet, nous avons fêté les 20 ans de la bibliothèque.... Déjà 20 ans !!!



LES ARTS JUMEAUUILLOIS



Cette année, nous avons décidé de plus travailler l'aquarelle et le pastel. Nous avons donc passé beaucoup de temps sur ces deux techniques. Comme d'habitude, chacun choisi un modèle qui l'inspire : paysage, animal, fleurs... et réalise son œuvre avec l'aide et les conseils de tous. L'ambiance est chaleureuse et bienveillante, la motivation est là.



Tout le monde, novice ou plus expérimenté, a pu faire de belles réalisations qui ont été exposées les 4 et 5 mai lors de notre exposition, environ 550 visiteurs en ont profité.

Présidente :

Angoulvent Stéphanie
06 81 71 26 45

Trésorière :

Simone Giraud
01 71 48 28 25

Secrétaire :

Evelyne Drouin
01 30 93 96 85

Nous avons rendu hommage à Bernard Tonin, qui a été notre professeur et ami pendant plus de 30 ans. Un grand merci pour ses conseils, sa patience, son humour et sa bonne humeur.



FETES ET ANIMATIONS

Nous avons eu un programme bien chargé ce semestre !

Le 4 février le loto s'est déroulé dans la bonne humeur, avec de nombreuses familles de Jumeauville.



Nous avons organisé une chasse aux œufs le 1^{er} avril dans la cour de l'école. Environ 40 enfants se sont lancés dans la recherche de leurs œufs avec impatience et excitation.



Présidente :

Stéphanie Angoulvent

06 81 71 26 45

Mail

angoulvent@laposte.net

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas

06 89 56 73 59

Trésorier :

Ronan Delaune

06 64 64 74 85

Pour le carnaval, nous avons décoré un char sur le thème de la jungle. De nombreux enfants nous ont suivis à bord de leurs véhicules décorés, bravant la

pluie. Un grand bravo à tous les bricoleurs !





La traditionnelle brocante a eu lieu le 5 mai. Merci à tous les bénévoles pour leur implication, cette journée ne pourrait pas avoir lieu sans eux.

Le 2 juin, nous sommes partis au parc Astérix pour une sortie familiale pleine d'émotions.

Le 16 juin a eu lieu le 2^e rassemblement de voitures. Pour continuer ce moment convivial nous avons mis à disposition un barbecue et malgré le temps nous avons fait une belle tablée.



Le 21 juin, profitant du beau temps enfin arrivé, de nombreux jumeauvillois sont venus fêter la musique avec le groupe Far.Go. Nous avons ensuite profité de la douceur du soir pour discuter après le

concert ou supporter l'équipe de France de foot.



Et enfin, nous nous sommes retrouvés nombreux lors du bal du 13 juillet.



JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI

Le 24 mars, vous avez été nombreux à participer à la conférence sur les Croix de chemins commentée par Jacques COURTIES. Nous vous en remercions. Vous pouvez vous procurer son livre en prenant contact avec nous.



En avril dernier, notre Lettre n° 5 sur les commerces et artisans de Jumeauville vous a été distribuée. D'autres sujets sont à l'étude comme la vie du village entre 1900 et 1950, l'école, les fêtes, les métiers...

Présidente :

Elisabeth Fèvre
07 86 38 85 87

Vice-président :

Jean-Claude Langlois
06 83 01 15 38

Trésorière :

Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Secrétaire Adjointe

Teresa Baillon
06 85 63 75 35

Mail : jhalivres@gmail.com

Nous avons besoin de vous, de vos documents ou photos ou juste d'un souvenir...

Alors n'hésitez pas à nous contacter au 07 86 38 85 87 ou par mail : jhalivres@gmail.com (nous nous déplaçons si vous le souhaitez et scannons directement les photos sur place).



Grace au QR Code ci-dessous, que vous trouverez sur tous nos documents (page bulletin municipal, la lettre de JHA), vous pourrez avoir accès directement à notre page Facebook et Instagram



Nous avons toujours besoin de vous !!!

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail jhalivres@gmail.com ou par téléphone

Elisabeth : 07 86 38 85 87

Carina : 06 70 80 22 57

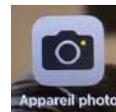
Nathalie : 06 89 56 73 59

Comment faire ?

Avec votre Smartphone, ouvrez votre appareil photo.

Approchez-le du QR code sans prendre la photo.

Un lien va s'afficher. Cliquez sur ce dernier pour avoir toutes les informations et photos de JHA.



GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire



Les cours de renforcement musculaires ont lieu avec Duncan FLAMENT, tous les lundis soir dès 20h15, dans la salle des fêtes, pour une séance d'une heure.

Les adhérentes sont au nombre de 15.



Présidente :
Catherine Fialaire
06 38 43 42 33

Trésorière :
Isabelle Schmitt
06 89 46 65 45

Secrétaire :
Christine Firmin
06 16 59 38 69

Notre coach, toujours à l'écoute de chacun, nous fait travailler nos différents muscles toujours dans une bonne ambiance.

Une étude, est en cours, pour un nouveau créneau le samedi matin de 10h45 à 11h45.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par message au numéros mentionnés sur le coté de cet article.



COURS COLLECTIFS DE PILATES

Les cours collectifs de pilâtes ont lieu dans la salle des fêtes :
Le lundi matin à 10h15 et le jeudi soir à 19h avec Duncan.

Vous pouvez nous rejoindre toute l'année.

Pour la prochaine saison en plus des cours habituels, nous créons un nouveau cours de pilâtes le samedi matin à 9h30.

Qu'est-ce que le Pilates ?

Le pilâtes est une méthode de renforcement musculaire douce : renforce les muscles profonds, corrige les mauvaises postures, augmente la souplesse, améliore l'équilibre ainsi que la coordination.

Se pratique avec un tapis avec ou sans matériel (magic circle, élastibande etc...)

Pour tout renouvellement ou nouvelle inscription demandez un bulletin d'adhésion : Sandrinegaltie@yahoo.fr

Présidente :
Laëtitia Rousseau
06 29 84 56 20

Trésorière :
Sandrine Galtié
06 71 35 69 92

Secrétaire :
Corinne Olivier

Frais d'inscription annuels :

TARIFS	1 COURS HEBDO	2 COURS HEBDO	3 COURS HEBDO	1 COURS
Cours semi- collectif	180 €	300 €	380 €	10 €

YOGA

Nous avons eu la chance à Jumeauville de pouvoir suivre des cours de yoga deux fois par semaine d'une grande qualité.

Malheureusement, Laëtitia (Lae Rev Yoga) ne poursuivra pas dans notre village l'année prochaine.

Vous pouvez cependant la suivre sur son site
<http://www.laereveyoga.com/cours-co>

Nous espérons trouver une solution pour poursuivre la pratique du yoga malgré son départ

Présidente :
Virginie Leseigneur
leseigneurvirginie@gmail.com

Trésorière :
Lauriane Jacquemin
lauriane.jacquemin@gmail.com

Contact :
Laetitia
06 47 95 20 38
yoga.jumeauville@gmail.com

TENNIS

Depuis ce début d'année 2024, la météo n'a pas été clémente avec nous, ce qui a engendré des annulations de cours de tennis pour les enfants en semaine.

Les cours se déroulent comme d'habitude, dans la bonne humeur. Des goûters sont organisés à chaque veille des vacances, et les enfants sont ravis !



TENNIS



Président :
Anthony Duval

Trésorière :
Isabelle Casanova

Trésorier Adjoint :
Laurent Cabanillas

Secrétaire :
Alexandre Robert

Secrétaire Adjoint :
Bruno Javary

Contact :
Anthony Duval
5 rue des Rosiers
06 74 19 57 92

tennis.jumeauville@gmail.com
anthonyduv@hotmail.com

Notre professeur Amandine a organisé une rencontre avec les enfants du club de Guerville. Quatre enfants de la section ont participé à cette rencontre, qui s'est parfaitement déroulée. Les enfants étaient ravis. Un grand merci à Amandine pour son initiative.

Amandine a organisé plusieurs journées « Invite un ami » qui ont été très réussies, ainsi que des stages pendant les vacances.



Pour clôturer l'année, nous avons organisé notre BBQ le dimanche 23 juin. Des tournois enfants étaient prévus suivis du BBQ, puis d'un tournoi double mixte adultes.



UN PIED DEVANT L'AUTRE

Qu'il fasse beau ou qu'il fasse froid : rien ne les arrête

Ils ont commencé l'année en allant à Septeuil
Du Tertre aux Vaches aux Rigoles de Saint
Corentin

Puis contourner le Bocquet par les Petits
Bilheux

Et aller admirer les chevaux au haras du Rosay.



Ils sont ensuite allés à Neauphle le Château
Découvrir la Pierre Douteuse et la Motte
féodale

Prendre la Gouttière et la Chaussée au Coq
En empruntant la Rue du Petit Trou
Pour finir face à l'Ecorcherie.



Pour ne pas rater l'évènement créé par la brocante
Ils ont retardé leur sortie à Bazoches sur Guyonne
Ont longé la Pinsonnière, tourné autour du Poil Follet
Ils n'ont pas oublié la Maison de Jean Monnet
Passé le Bout Crottu et gravit la Butte de la Paix



Un Pied Devant L'Autre 78
97 Grande Rue 78580
Jumeauville

Présidente :
Isabelle Schmitt
06 89 46 65 45

Secrétaire :
François Massy
06 11 01 37 48

Trésorier :
Stéphane Mazubert
07 49 94 22 28

N'oublions pas d'autres randonnées à
Satory et les Bois de Buc
Sans oublier la découverte des environs de
Condé sur Vesgre

Ils se sont émerveillés dans le Parc de
Sceaux et l'Arboretum
Admirer des arbres rares et de magnifiques
massifs de fleurs

Ils rêvent déjà de découvrir Adainville et
Condé sur Iton.



jumeauville.rando@gmail.com

Tellement de jolis noms relevés sur les cadastres ou les plans
Qu'ils soient curieux, poétiques, interrogatifs ou rigolos
Ils reflètent si bien l'histoire parfois très ancienne et oubliée
Des jolies communes qui jalonnent nos départements.

Danse orientale égyptienne

La danse est un poème dont chaque mouvement est un mot

Présidente :
Serena Gustarimac

Secrétaire :
Virginie Camax
vcamax@gmail.com

Trésorière :
Marion Trochet
wylann@gmail.com

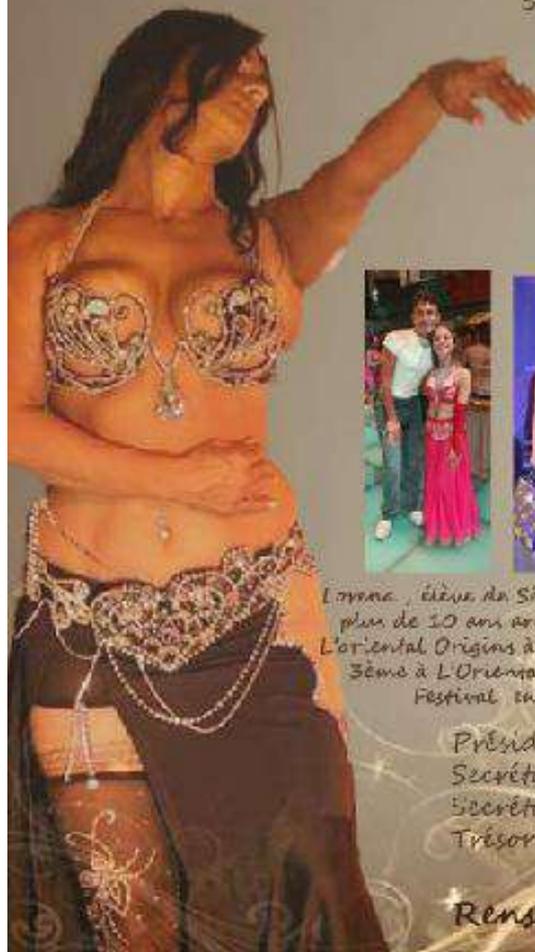
Information réservation au :
06 78 30 20 40



La magnifique Séverine dispense sur Jumeauville des cours de danse orientale égyptienne depuis 16 ans, généreuse elle nous transmet sa passion et nous mène vers l'acceptation du corps. Elle vous accueillera volontier à la rentrée 2024-2025 pour des cours d'essai. Elle vous attend pour une année riche en apprentissages et fous rires.

Stage de danses orientales avec un grand nom de la danse orientale SAMIK venu tout droit du Mexique

Séverine est aussi à l'origine de l'arrivé de la Burlesque à Jumeauville prochainement.
Diner / Spectacle Burlesque samedi 28 Septembre 2024



Les superbes élèves adultes lors du spectacle oriental à Jumeauville le 24 mai 2024

Lovana, élève de Séverine depuis plus de 10 ans arrivée 1ère à L'Oriental Origins à Dunkerque et 3ème à L'Oriental Marathon Festival en Hainaut

Présidente : Sandrine Fèvre
Secrétaire : Audrey Dutech
Secrétaire adjointe : Marion Trochet
Trésorière : Isabelle Schmitt

Renseignements au 06.89.46.65.45

TAI JITSU

Marion Trochet
wyllann@gmail.com
06 06 87 85 93

David Callu
06 72 07 70 62



TEMPO

Violon



Guitare



Batterie

Président :
Pierre-Alain Guilbert
peage92@hotmail.com
Secrétaire :
Poste vacant
Trésorier :
Laurent Galtié
laurentgaltie@yahoo.fr



Les professionnels

LES CASIERS
De La
Ferme du Lavoir

Producteur de pommes de terre et de légumes

Produits locaux de nos producteurs partenaires

Distributeurs Automatiques
7 Jours/7
De 6h à 23h

59, Grande Rue
78580 JUMEAUVILLE

Le Gîte de la Cavée
Appartement Location Saisonnière

1 a rue de Goussonville
78580 JUMEAUVILLE

07 69 55 49 16
legitedelacavee@gmail.com



UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...
Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,
Loc' Family Music vous propose la location du DJ Virtuel

Formule complète Week-end :
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées RCF 700W

Vous voulez assister à une démo ?
Téléphonez au 06 89 56 73 59
ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

199€

Loc' Family Music

La Ferme du Logis

- Cueillette
- Boutique à la ferme
- Confitures, Sorbets et Pâtes de Fruit Maison
- Elevage de volailles

Actualités, calendrier des cueillettes et horaires d'ouverture sur :
www.lafermedulogis.com
contact@lafermedulogis.com

Famille COCHIN
Ferme du Logis - 78580 Jumeauville

Le Rucher des Javary
Production artisanale de Miel,
Récolté et mis en pot à Jumeauville et ses alentours

Miel - Mercredi de 17h à 19h

Sonnez au 108 grande rue, Jumeauville

Aurore Nivert, Apicultrice
06 09 42 27 60

Ets TAILLARD

etstailard@orange.fr
2 Rue des Rosiers 78580 - JUMEAUVILLE
Tél : 06 82 30 01 30

Charpente - Escalier - Menuiserie
Bois PVC Alu - Isolation intérieure - Placo plâtre

Ets TAILLARD

ALEXANDRE André Joël

CHAUFFAGE
TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE
DÉPANNAGE
ENTRETIEN

01 30 90 86 75
01 34 97 04 02
Fax : 01 34 75 87 31
alexandrejoel@orange.fr

RGE QualiPac QUALIGAZ

19, côte de Beule - BP n°8 - 78580 MAULE

Les Experts Meubles Pazery

S'inspirer
Decorer
Créer
Se détendre
Visiter

LE MAG DÉCO
Mobilier et inspirations

Salons Meubles Literies Décoration

SAS MEUBLES PAZERY
47, rue Porte-aux-Saints - Centre ville - MANTES-LA-JOLIE
www.pazery-vautier.com
01 34 77 00 25
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h30



**Serrurerie
Metallerie
Volets
Roulants**



Fleuret Jacques
06.88.30.94.77 / 07.86.27.20.21
Bureau : 01.30.42.37.51

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com
Mail : jacques.fleuret@serrureriemetallerievoletsroulants.com

Web : serrureriemetallerievoletsroulants.com



www.mariage-animations.fr
www.location-cabine-photos.com
www.borne-magic-miroir.com

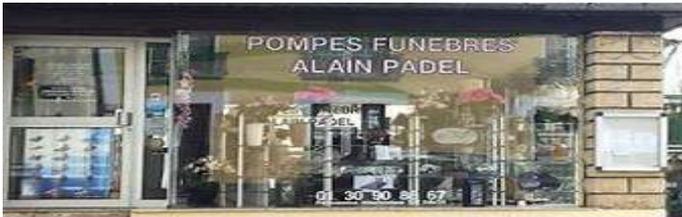


Christophe LANGLET
Directeur de projets

07.82.26.93.00 / 06.51.42.07.62
c.langlet@piwix.fr

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville

www.piwix.fr
www.teambuilding-sportif.fr
www.spectacles-noel-enfants.fr



**POMPES FUNEBRES
ALAIN PADEL**

01 30 90 88 67

7j/7 et 24h/24

1 rue du Ponceau 78580 – Maule
01 30 90 88 67 – 06 80 63 66 94

9 rue de la République 78650 - BEYNES
01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44



VIALUM
ON VOUS ECLAIRE LA VOIE

ZAC de la Vallée - 5 rue des Maraîchers
MEZIERES SUR SEINE • Tél. 01 30 90 58 00
www.vialum.fr

megAgence



Isabelle ODINOT
Consultante Indépendante en Immobilier
06 66 27 27 65
isabelle.odinot@megagence.com
EI - RSAC : 819 350 877 - Versailles



ma préférence, c'est megAgence !

megAgence
consultants immobiliers

OSEZ L'IMMOBILIER
megAgence recrute, contactez-moi !



WWW.RENFORCONSEIL.FR



RENFOR CONSEIL

D'ARCO CAMILLE
CONTACT@RENFORCONSEIL.FR

77 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
78 920 ECQUEVILLY

06.61.17.22.87

Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS En cas de panne 24h/24h et 7j/7j Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78 09.70.83.19.70 09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Service assainissement GPS&O : Délégataire société Suez Eau France	Numéro d'urgence 24h/24h – 7j/7j : 09 77 40 11 13 En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01.39.70.20.00 Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...) Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00 Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23

	Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Relais Petite Enfance Le Monde des enfants	Marie Le Bellego, éducatrice de jeunes enfants, co-responsable. Rue Maurice Fricotté, 78970 Mézières Sur Seine Tel : 06.32.92.18.82 Email : ram@mezieres78.fr
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF a déménagé	0.820.257.810 37 avenue du Général de Gaulle 78200 Mantes la jolie Le public sera accueilli de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Épône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Épône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	01.82.86.00.86
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Épône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : s.primas@senat.fr Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9 ^{ème} circonscription Madame Dieynaba DIOP
Conseillers départementaux Madame Josette JEAN Monsieur Patrick STEFANINI	Conseiller régional Monsieur Vincent POIRET

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr

Site internet : mairie-jumeauville.fr